



Permis de conduire et retrait de points

Par **nortier**, le **06/11/2009** à **18:34**

Bonjour,
le permis de conduire à points a été instauré par la loi du 10/7/89 et mise en application le 01/7/92.
Mon permis de conduire m'a été octroyé de façon permanente (catégorie B tourisme) le 20/01/69 par la préfecture de Bordeaux.
Mes questions sont :
La loi instituant le retrait de points est-elle rétroactive ?
Y a t-il moyen de contester le retrait sur les permis délivrés avant son application ?

Par **Tisuisse**, le **06/11/2009** à **22:47**

Bonjour,
La réponse est NON et même la Cour de justice européenne qui s'est penchée sur ce problème, a tranché : c'est NON.
La loi n'a pas d'effet rétroactif c'est à dire que la date d'effet du permis à point n'est pas reporté à la date d'obtention du permis pour ceux qui l'ont obtenu AVANT le 1er juillet 1992. Tout les permis obtenus AVANT le 1er juillet 1992 sont devenus permis à point à compter du 1er juillet 1992.

Par **nortier**, le **07/11/2009** à **00:38**

Merci pour la réponse, c'est assez clair

Par **mrsegol**, le **03/12/2009** à **11:53**

Bonjour, rnMais à moins d'être bête j'ai pas tout compris si la loi n'a pas d'effet retroactif, le permis obtenu avant le 1er juillet 1992 est donc permanent et non pas à point. La réponse fournie se contredit. Peux-tu mieux t'expliquer que par des NON Stp.rnMerci

Par **frog**, le **03/12/2009** à **12:30**

La rétroactivité, c'est une loi de l'année X qui sanctionne des faits concernant les années X-1 et X-2.rnrnCe n'est pas le cas. L'année X, on a annoncé qu'à partir de X+3 tous les permis seraient à points.

Par **Tisuisse**, le **03/12/2009** à **13:08**

A mrsegol,rnrnCe sont les effet de la loi qui ne sont jamais rétroactifs. Les infractions commises AVANT l'entrée en vigueur du permis à points, ne pouvaient, en aucune façon, entraîner un retrait de points même si ces infractions sont payées après l'entrée en vigueur.

Par **mrsegol**, le **03/12/2009** à **13:55**

Donc c'est bien ce que je pensais le message qui circule sur internet à se sujet est un hoax.